

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

Département de la Vendée — 4e Circonscription

Electrices, Electeurs !

Le 18 Novembre prochain, vous voterez pour désigner le Député qui vous représentera à l'Assemblée Nationale. Sollicitant pour la première fois vos suffrages, il convient que je vous dise :

QUI JE SUIS.

Exploitant agricole, j'appartiens à une famille paysanne modeste. Je connais donc bien les difficultés des petites entreprises.

J'ai cinq enfants. Je connais aussi les soucis matériels et moraux des pères de famille.

Pendant plus de dix ans, j'ai milité dans les rangs de la J. A. C., particulièrement à l'équipe fédérale, sur le plan Social et professionnel. C'est sans doute là que s'est épanouie ma vocation professionnelle et civique.

Dès 1940, je devenais secrétaire du Syndicat agricole, puis Président et Membre du Conseil Fédéral.

J'entre au Conseil Municipal de Saint-Georges-de-Montaigu en 1947, où je suis élu adjoint, puis Maire en 1951.

Président du Comité Départemental de l'Habitat Rural en 1956, je viens d'être élu Vice-Président du Comité National. Je dois dire que c'est au contact de ces responsabilités que s'est forgée ma personnalité mise au service du monde rural.

J'ai 42 ans ; on dit que c'est l'âge de la plus grande efficience humaine, l'âge où l'on a acquis l'expérience de la vie, mais où l'on garde tout l'enthousiasme de la jeunesse.

L'AVENIR DE LA VENDÉE

Si je sollicite aujourd'hui vos suffrages, c'est pour servir pleinement cette région et toute la Vendée.

1° **ACTION RURALE** : Par une expansion harmonieuse de l'Agriculture et de l'Industrie.

2° **AGRICULTURE.** — Rechercher les moyens d'établir une véritable politique des prix agricoles GARANTIS ET RESPECTÉS et d'organisation des marchés.

Aménager les structures, par des échanges amiables, des travaux de remembrement où c'est utile, des arasements de talus, etc...

3° **AMÉLIORER L'HABITAT RURAL.** — Encourager la création d'associations et de groupements qui permettent l'allégement du travail, en augmentant la rentabilité.

Demain, l'exploitation familiale agricole ne subsistera que si on cherche cette rentabilité.

UNE NÉCESSITÉ VITALE : l'Enseignement ménager et agricole doit atteindre toutes les jeunes paysannes et jeunes paysans.

Pour opérer cette rénovation agricole, un effort d'organisation apparait indispensable, ainsi qu'un important soutien financier de l'Etat.

INDUSTRIE. — L'activité agricole n'apparait pas capable d'assurer, elle seule, le plein emploi de la population rurale.

IL FAUT DÉVELOPPER, dans chaque région, les activités industrielles, ce qui permet le maintien de notre population active ; demander avec insistance une véritable décentralisation de l'industrie en faveur de notre région, assurant ainsi de nouveaux emplois.

ETABLIR une collaboration étroite entre patrons et ouvriers apparait nécessaire, évitant ainsi tout risque de conflit social et permettant à chacun de tirer profit de cette prospérité.

Dans la recherche permanente de cet équilibre, le COMMERCE et L'ARTISANAT doivent y trouver un plein essor, tout en recherchant à développer leurs techniques, ainsi qu'un effort d'organisation propre qui, avec l'aide des pouvoirs publics, assurera la sauvegarde de leurs intérêts, en particulier par une meilleure répartition de l'impôt.

Notre effort doit se poursuivre en vue d'une plus grande équité entre les régimes sociaux, assurant ainsi aux familles modestes, la sécurité par : L'égalité des prestations familiales et autres à tous les Français ;

La suppression des abattements de zones ;

La mise en place d'un système de retraite complémentaire.

IL NOUS FAUT DÉVELOPPER la politique de la construction par des crédits plus importants et une plus large utilisation des moyens sociaux, telle l'allocation-logement.

Mes responsabilités de Président du Comité Départemental m'apprennent, chaque jour, le désir des familles, en particulier de nos épouses qui ont les lourdes charges de l'organisation et de l'entretien : avoir un logement confortable, et par là, un peu plus de bonheur. Je vous assure de tout l'intérêt que je porte, en particulier au Comité National, à l'aboutissement des programmes nécessaires à notre Département.

Des rapports constants et étroits, entre les différentes classes de la Société, sont la seule garantie de la PAIX SOCIALE. Chefs d'entreprises et ouvriers, propriétaires et fermiers, se doivent d'y travailler dans le respect des droits de chacun.

Sur le plan collectif, connaissant bien les soucis des Maires, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour une plus juste part des besoins d'équipement général, et surtout financiers, qui nous sont indispensables.

C'est vers un progrès général qu'il faut nous orienter. Je ne crois pas au Père Noël ni aux apprentis sorciers, mais simplement en une collaboration de tous les hommes de bonne volonté, seule chance d'assurer ce progrès.

L'AVENIR POLITIQUE DE LA FRANCE

Il ne fait pas de doute, qu'en 1958, c'est au Général de Gaulle que nous devons le maintien de nos institutions.

La Constitution, établissant de nouveaux rapports entre exécutif et législatif, a permis la stabilité du pouvoir.

Nous demandons le bon fonctionnement des institutions, convaincus qu'un exécutif fort assure un équilibre certain

Personnellement, je suis partisan de l'autorité respectueuse des règles de la démocratie, permettant à chacun d'être utile et constructif.

Quelles que soient les opinions de chacun, il y a dans ce pays suffisamment d'hommes de bonne volonté, pour ne pas casser la France en deux. L'UNION DES NATIONAUX EST INDISPENSABLE.

Nous devons exiger le respect des lois et leur application honnête et loyale, notamment :

La loi d'orientation agricole ;

La loi scolaire réglant les rapports de l'enseignement privé et de l'Etat.

POLITIQUE EUROPÉENNE

Le développement du plan européen conditionne notre sécurité. Il faut réaliser l'Europe politique économique et militaire tout en laissant à chaque nation, sa personnalité et ses institutions.

En vous proposant ce programme constructif, je veux demeurer :

a) Fidèle à L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE QUE J'AI RECUE ;

b) Fidèle aux principes de la démocratie ;

c) Partisan de toutes les libertés, assurant le respect de la promotion humaine, du bien commun et de la notion de responsabilité ;

d) Défenseur du droit de propriété dans la mesure ou il s'exerce, dans le respect des hommes et de la justice sociale ;

e) Soucieux d'établir les bases d'une véritable politique économique qui permette à chaque citoyen de vivre décemment de son métier, dans la dignité.

Pour l'efficacité de ce programme, vous confierez à quelqu'un qui vit votre vie, qui connait vos besoins, le soin de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Vous voterez pour le Candidat Républicain Populaire, d'Action Rurale, Sociale et Familiale.

Raymond DRONNEAU

Maire de Saint-Georges-de-Montaigu

Président du Comité d'Habitat Rural de Vendée

Vice-Président du Comité National

Remplaçant éventuel :

LÉON GRIS

AGRICULTEUR

ROCHESERVIÈRE

BOUTET - MONTAIGU